

[Pour ouvrir cet email dans votre navigateur, cliquez ici](#)
[Pour télécharger les Actu Défense du ministère des Armées, cliquez ici](#)



ACTU DÉFENSE

Synthèse de l'actualité hebdomadaire du ministère des Armées

18 novembre 2021

A LA UNE

Lancement réussi des trois satellites CERES

Florence Parly, ministre des Armées, s'est félicitée du succès du lancement des trois satellites militaires de renseignement d'origine électromagnétique CERES (CapacitÉ de Renseignement Électromagnétique Spatiale). La constellation a été lancée le 16 novembre à 10h27 (heure de Paris), depuis le centre spatial guyanais.

Premier système en Europe capable de détecter, localiser et cartographier des radars, CERES va considérablement accroître les capacités de renseignement des forces et permettre à la France de disposer d'une plus grande autonomie en matière d'appréciation de situation et de décision.



Ces trois satellites de renseignement d'origine électromagnétique, sont les héritiers des satellites précurseurs Cerise, lancé en 1995, et Clémentine, lancé en 1999. Cerise (Caractérisation de l'Environnement Radioélectrique par un Instrument Spatial Embarqué) avait été conçu pour étudier l'environnement radio-électrique de la Terre afin de préparer

de futurs satellites d'écoutes opérationnels. Suivront les deux constellations de quatre satellites chacune, Essaim (2004) et Elisa (2011), qui ont permis de développer les satellites CERES.

Les satellites CERES apportent aux armées leur première capacité spatiale de renseignement d'origine électromagnétique prévue par la Loi de programmation militaire 2019-2025. Durant la période, l'ensemble des capacités spatiales d'observation, de communication et de renseignement électromagnétique seront renouvelées et renforcées pour répondre aux nouvelles menaces et permettre à la France de préserver la liberté d'accès et d'utilisation de l'espace, indispensable à notre indépendance stratégique.

Essentiel pour anticiper les menaces mais aussi préparer et conduire les opérations militaires, le renseignement est une composante clé de notre souveraineté et constitue une priorité nationale. Dans ce domaine stratégique, disposer de capacités souveraines est un impératif.

Grâce à leur couverture géographique mondiale, les trois satellites de la constellation CERES, capables de voler en formation, positionnés à environ 700 km de la Terre, collecteront des données sur des zones inaccessibles aux capteurs terrestres, maritimes ou aéroportés. Ils apporteront ainsi aux armées une meilleure connaissance des capacités et des intentions adverses.

Ce système unique en Europe offre un saut technologique majeur. CERES permettra de détecter et localiser, depuis l'espace, des systèmes, comme des radars, des moyens radio ou de communication, et de fournir leurs caractéristiques techniques. Une prouesse que peu de nations au monde maîtrisent. CERES atteint cette performance, en particulier, grâce aux capteurs ultra performants et à l'intelligence de l'électronique embarquée à bord des satellites et des stations sol.

La qualité et la précision des informations fournies par ce système constituent de précieux renseignements pour les forces, qui pourront, par exemple, cartographier les points d'intérêts dans différentes zones du globe et ainsi adapter les scénarios d'engagement opérationnel.

Le système CERES sera opérationnel 24h/24 et capable de recueillir du renseignement électromagnétique en tout point du globe, par tout temps, quelle que soit la couverture nuageuse. Soumis à un régime juridique spécifique (droit spatial), il pourra survoler toutes les zones du globe en toute souveraineté.

La Direction générale de l'armement (DGA) assure la conduite du programme CERES en équipe intégrée avec le Commandement de l'Espace (CDE), grand commandement de l'armée de l'Air et de l'Espace, en charge notamment de la prise en compte des besoins opérationnels des armées dans le domaine spatial. La DGA assure en propre la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble du système et s'appuie également sur l'expertise du Centre national d'études spatiales. La maîtrise d'œuvre industrielle des satellites CERES est assurée par le groupement d'entreprises Airbus Defence & Space et Thales. Arianespace assure les services de lancement. Le montant du programme CERES s'élève à 450 millions d'euros.

Avec ce lancement, la France rejoint le club très fermé des pays maîtrisant le recueil de renseignement d'origine électromagnétique depuis l'espace. Elle conforte ainsi sa place de *leader* européen dans le domaine.

Ce lancement est une illustration concrète de la montée en puissance de nos capacités de renseignement et du renforcement de nos moyens spatiaux militaires portés par la Loi de programmation militaire 2019-2025. Cette ambition a été réaffirmée par la nouvelle stratégie spatiale de défense annoncée par Florence Parly en 2019, avec 700 millions d'euros supplémentaires d'ici à 2025, portant à 4,3 milliards les investissements du ministère des Armées dans le domaine spatial. Elle s'est d'ores et déjà traduite par le lancement du programme ARES (dédié aux systèmes de surveillance de l'espace et de défense de nos satellites) et la mise en place du nouveau « Commandement de l'Espace ».

[#NotreDéfense](#)

[Lien vers l'intégralité du communiqué](#)

[Lien vers la vidéo de présentation du satellite CERES](#)

[Lien vers la plaquette de présentation](#)

[Lien vers la vidéo de lancement de CERES](#)

Service militaire adapté, Service militaire volontaire : la politique jeunesse du ministère des Armées

Le jeudi 18 novembre, à l'occasion du point presse hebdomadaire, le porte-parole du ministère des Armées Hervé Grandjean, le général de brigade Benoît Brulon, commandant le Service militaire volontaire (SMV) et le colonel Julien Maurel, chef du pôle opération de l'état-major du Service militaire adapté (SMA), ont évoqué les contours de la politique jeunesse du ministère des Armées (MINARM).

Avec 26 000 recrutements par an, le ministère des Armées est un acteur incontournable de la formation et de l'emploi des jeunes.

Par ailleurs, chaque année, près d'un million de jeunes de 13 à 25 ans bénéficient des nombreux dispositifs proposés par nos armées.

Ces dispositifs ont gagné en cohérence avec le plan Ambition Armées Jeunesse 2022, présenté en mars 2021 par Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées. Décliné autour de la citoyenneté, l'attractivité, la justice sociale et l'égalité des chances, ce plan prévoit notamment de :

- renforcer le rôle social des lycées de la défense : 15 % de places réservées aux boursiers, plus 10 % de places offertes dans les classes préparatoires à l'enseignement supérieur ;
- doubler le nombre de classes de défense et de sécurité globale (en 2021 on compte 370 CDSG) en les généralisant à tous les départements ;
- mobiliser au moins un quart des élèves des grandes écoles de la défense au profit des « Cordées de la réussite » ;
- maintenir l'effort au profit des établissements scolaires en éducation prioritaire pour l'accès aux stages de 3^e et généraliser le recours à la plateforme « 1^{ère} expérience défense » pour valoriser l'offre de stages, de contrats armée-jeunesse et d'apprentissages au ministère des Armées ;
- promouvoir le service civique comme forme d'engagement au ministère des Armées ;
- accompagner la montée en puissance du Service national universel (18 000 places dès 2021).

Ce plan vise également à augmenter le nombre de bénéficiaires du Service militaire volontaire (1 200 volontaires en 2021, 1 500 en 2022) et à capitaliser sur la réussite du Service militaire adapté qui forme quant à lui 6 000 volontaires dans plus de 50 métiers différents.

Le Service militaire volontaire (SMV) est un dispositif voulu par le Président Hollande. Créé en 2015, il a la même philosophie que le Service militaire adapté (SMA) dans les outre-mer.

Depuis sa création, le SMV a formé près de 5 900 volontaires dans 50 métiers répartis dans 4 grands domaines :

- BTP – électricité – métallurgie ;
- logistique, automobile et machines ;
- services aux entreprises et aux personnes, sécurité ;
- agriculture, agroalimentaire et restauration.

Le SMV enregistre un taux d'insertion de ses volontaires dans la vie active d'au moins 70%.

Le SMV est constitué de trois régiments d'ancrage Terre (plus un détachement), un centre d'ancrage Marine et 1 centre d'ancrage Air. Cette mobilisation témoigne de l'implication de toutes les armées.

En 2021, le SMA célèbre ses 60 ans au service des jeunes ultramarins. Cette année mémorielle met en exergue un programme éducatif qui traduit la volonté et la valeur de la jeunesse d'Outre-mer.

Le SMA est un dispositif d'insertion socio-professionnelle pour les jeunes ultramarins fondé sur une approche globale de la personne. Avec près de 1 200 cadres, militaires et civils, d'active et de réserve, le SMA propose, sous statut de volontaire, un parcours complet pour développer et renforcer les compétences sociales et professionnelles de ses bénéficiaires.

Grâce sa pédagogie et à ses résultats, le SMA est une composante importante et reconnue dans les territoires ultramarins, mais aussi en métropole où son modèle a servi de référence à d'autres dispositifs tels que l'Établissement pour l'insertion dans l'emploi (EPIDE) ou le SMV.

Quelques chiffres.

Chaque année, le SMA accueille environ 6 000 bénéficiaires, dont 30% de jeunes femmes (ses effectifs ont doublé depuis 2010). 43 % des bénéficiaires du SMA sont illettrés. En 2020, 75% des volontaires stagiaires ayant quitté les unités du SMA ont été insérés, soit dans l'emploi (dont près de 60% dans l'emploi durable), soit en poursuite de formation qualifiante.

Le SMA et le SMV feront l'objet d'un documentaire JDEF qui sera diffusé sur la chaîne LCP le dimanche 21 novembre à 19h30.

[#NotreDéfense](#)
[Lien vers le teaser du JDEF](#)

AGENDAS MINISTÉRIELS

Lancement de l'initiative Défense « Changement climatique et forces armées » au Forum de Paris sur la Paix

Le vendredi 12 novembre, la ministre des Armées, Florence Parly, s'est rendue au Forum de Paris sur la Paix pour présenter et lancer l'initiative Défense « Changement climatique et forces armées ».

Dans le cadre d'une déclaration ministérielle conjointe, plusieurs États dont la France s'engagent à travailler ensemble pour adapter leurs défenses à ce défi. Pour la première fois, des forces armées de 25 pays, unissent leur volonté, leur expérience et leur capacité d'innovation pour lutter ensemble contre le dérèglement climatique.



Les liens entre changement climatique et enjeux de défense sont multiples. Le réchauffement de la planète va continuer de provoquer des événements climatiques extrêmes dont les impacts concernent directement les forces armées à travers le monde. Qu'il s'agisse d'assistance aux populations en cas de catastrophe naturelle ou de mesures d'adaptation pour les infrastructures militaires, les exemples sont divers et nombreux. Il est donc urgent de les anticiper tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre des forces armées signataires.

Présentée par la ministre des Armées, Florence Parly, cette déclaration ministérielle conjointe se décline en 4 axes :

- Anticipation stratégique ;
- Adaptation ;
- Atténuation ;
- Sensibilisation.

Elle est aujourd'hui signée par 25 pays. Elle circulera jusqu'au prochain Forum pour la Paix en 2022 : le point y sera fait sur le nombre d'États signataires et les progrès réalisés sur les engagements pris.

[#CohésionDéfense](#)
[Lien vers le document](#)

ACTUALITÉS DE LA DÉFENSE

MINISTÈRE

Rencontre du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères et de la ministre des Armées avec leurs homologues russes

Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères et Florence Parly, ministre des Armées, ont reçu à Paris le 12 novembre leurs homologues russes, les ministres Sergueï Lavrov et Sergueï Choïgou, dans le cadre du Conseil de coopération sur les questions de sécurité.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre du dialogue ferme et exigeant que la France poursuit avec la Russie dans le but d'augmenter la prévisibilité et la stabilité de nos relations.

Cette rencontre a permis d'évoquer les dimensions politique et militaire de plusieurs crises régionales et internationales. En particulier, les ministres français ont exprimé le caractère inacceptable que revêtirait le déploiement de mercenaires de Wagner dans la bande sahélo-saharienne. Ils ont réitéré leurs messages de fermeté quant aux risques de

déstabilisation régionale et d'atteinte aux intérêts de la France et de ses partenaires engagés dans la lutte contre le terrorisme au Sahel. Ils ont souligné leur vigilance sur le respect du calendrier de la transition par les autorités maliennes.

Les deux ministres ont fait part de leurs préoccupations quant à la détérioration de la situation sécuritaire en Ukraine et mis clairement en garde sur les conséquences graves de toute nouvelle atteinte éventuelle à l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Ils ont appelé Moscou à se réinvestir dans les négociations en format Normandie en acceptant la tenue d'une ministérielle N4 prochainement, conformément à l'engagement du président Poutine. Ils ont par ailleurs rappelé la Russie à ses engagements, pris dans le cadre de l'OSCE, sur la transparence sur les mouvements et activités militaires et à la pleine mise en œuvre des mesures de confiance et de sécurité prévues dans ce cadre.

Concernant la situation en Biélorussie, les deux ministres ont condamné le comportement irresponsable et inacceptable des autorités biélorusses concernant l'instrumentalisation de flux migratoires visant plusieurs pays de l'Union européenne. Ils ont encouragé la Russie à mobiliser ses liens étroits avec la Biélorussie pour obtenir qu'il y soit mis fin.

Les deux ministres ont également abordé les efforts conjoints de la France et de la Russie dans le cadre de la coprésidence du Groupe de Minsk pour parvenir à un accord de paix durable entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, ainsi que la coopération étroite entre les E3 et la Russie en faveur de la reprise rapide des négociations avec l'Iran afin que ce dernier revienne au plus vite en conformité avec le JCPoA (Joint Comprehensive Plan of Action).

Face aux défis à la paix et à la sécurité internationales posés par la crise en Afghanistan, les deux ministres ont appelé à la préservation de l'unité des membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU afin d'amener les Talibans à agir de façon tangible, durable et vérifiable pour démontrer leur volonté de se conformer aux attentes de la communauté internationale.

Les deux ministres ont partagé leurs appréciations sur la sécurité régionale au Proche-Orient, appelant à travailler aux conditions politiques du retour des réfugiés en Syrie et à la reconduction de la résolution sur l'aide transfrontalière humanitaire au-delà de janvier 2022. Ils ont souligné les efforts complémentaires du groupe d'Amman et du Quartet dans le processus de paix au Proche-Orient.

Les deux ministres ont abordé les questions de stabilité stratégique, exprimant leur préoccupation face à la disparition des régimes de maîtrise des armements en Europe. Ils ont salué la reprise du dialogue américano-russe sur la stabilité stratégique, en marquant que ces discussions devaient pleinement prendre en compte les intérêts de sécurité des Européens. Ils ont souligné l'importance du maintien de canaux de discussion entre l'Union européenne et la Russie, ainsi qu'entre cette dernière et l'OTAN.

Les ministres ont également exprimé leurs préoccupations croissantes face à la situation des droits de l'Homme et des libertés publiques en Russie, notamment s'agissant de la situation de M. Navalny. Ils ont enfin insisté sur l'importance d'une résolution du dossier MH17.

[#NotreDéfense](#)

POLARIS 21

Du 18 novembre au 3 décembre 2021, la Marine nationale conduit une activité majeure de préparation opérationnelle à un engagement de haute intensité : POLARIS 21. Cet exercice interarmées, interalliés et inter-théâtres engagera 6 000 militaires français et étrangers, dont 4 000 marins de la Marine nationale.

POLARIS 21 est un exercice de préparation opérationnelle à un engagement de haute intensité. Il s'inscrit pleinement dans la vision stratégique du chef d'état-major des armées et dans l'axe « Marine de combat » du plan *Mercator accélération 21* de l'amiral Pierre Vandier, chef d'état-major de la Marine nationale.

Si les armées françaises conservent une capacité à agir seules, le cadre normal de leur engagement est celui de l'action collective, à travers le renforcement de partenariats opérationnels avec de nombreux pays. POLARIS 21 mobilisera toutes les composantes de la Marine nationale et notamment ses moyens de dernière génération, des moyens terrestres et aériens de l'armée de Terre et de l'armée de l'Air et de l'Espace, ainsi que des bâtiments de combat et aéronefs de nations partenaires de la France : États-Unis, Espagne, Grèce, Italie et Royaume-Uni. POLARIS 21 se déroulera en majeure partie en Méditerranée occidentale, avec des aspects inter-théâtres impliquant également la façade atlantique française.

Le scénario réaliste de POLARIS 21 vise à éprouver les capacités multiples d'une force aéromaritime, constituée du groupe aéronaval français (articulé autour du porte-avions nucléaire *Charles de Gaulle*), face à une force d'opposition crédible, rassemblée autour du porte-hélicoptères amphibie *Tonnerre*. Cette dernière sera renforcée par un dispositif aéroterrestre de contestation de l'espace aéromaritime.

La densité des moyens français et étrangers engagés permettra de mettre à l'épreuve les savoir-faire modernes dans l'exigence du combat aéromaritime de haute intensité, couvrant tous les domaines et champs de conflictualité de façon

coordonnée et synchronisée. Il participera au renforcement de l'aptitude des armées françaises à assumer des responsabilités de nation-cadre au sein d'une coalition.

Résolument tourné vers l'avenir, POLARIS 21 est un « laboratoire » de la guerre de demain grâce à l'intégration et à la synchronisation des effets dans plusieurs champs et milieux de conflictualité. POLARIS 21 sera mené autour d'actions de haut du spectre, correspondant aux missions futures de la Marine nationale dans un contexte stratégique durci. Il vient ainsi parachever la préparation du groupe aéronaval avant son prochain déploiement opérationnel qui débutera en février 2022.

Les moyens mis en œuvre et le scénario réaliste de l'exercice permettront à nos militaires d'innover techniquement autant que tactiquement, et ainsi d'inventer et d'éprouver les techniques de la guerre de demain. Cette logique incite les 6 000 militaires déployés pour POLARIS 21 à faire preuve d'une grande agilité intellectuelle. Expérimentation ambitieuse, entraînement exigeant, anticipation de la marine de demain, POLARIS 21 contribue pleinement à l'objectif de « gagner la guerre avant la guerre ».

[#NotreDéfense](#)

Transfert de l'emprise de Tessalit

L'adaptation du dispositif militaire français déployé dans la bande sahélo-saharienne, actée en juillet 2021 par le président de la République et par ses homologues du G5 Sahel, se poursuit. Après celle de Kidal, l'emprise occupée par la force Barkhane à Tessalit a été transférée le 13 novembre aux Forces armées maliennes (FAMA). Les derniers soldats français ont quitté le site le 15 novembre.

Ce transfert a été progressif, maîtrisé et étroitement coordonné avec les FAMA et avec la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), dont un contingent de plusieurs centaines de militaires est déployé en permanence à Tessalit.

Ce transfert s'inscrit dans le cadre du partenariat de combat qui lie les forces françaises et les forces maliennes. Ainsi, les unités maliennes et françaises se sont entraînées ensemble pendant plusieurs semaines pour partager leurs savoir-faire et préparer la pleine prise en compte de l'emprise par une compagnie renforcée des FAMA. Différentes procédures de réassurance ont notamment pu être mises en œuvre.

Comme à Kidal, cette nouvelle étape dans l'adaptation du dispositif militaire français dans la bande sahélo-saharienne a été conduite dans de très bonnes conditions de dialogue avec les forces partenaires. Elle n'a pas rencontré de difficultés particulières.

[#NotreDéfense](#)

Retour sur l'exercice *Grand African NEMO* 2021

Du 2 au 7 novembre 2021 s'est déroulé l'exercice Grand African NEMO (GANO) 2021, le rendez-vous annuel majeur de la sécurité maritime dans la région du golfe de Guinée. Cet exercice a été co-organisé par la Marine nationale (représentée par CECLANT - Commandant en chef pour l'Atlantique), ses partenaires régionaux et les entités de l'architecture de sécurité maritime de Yaoundé, le CREMAC (Centre régional de sécurité maritime de l'Afrique centrale) et le CRESMAO (Centre régional de sécurité maritime de l'Afrique de l'Ouest).

Organisé dans une zone aussi vaste que la Méditerranée et bordée de 6 000 km de côtes, depuis le Sénégal jusqu'à l'Angola, cet exercice a rassemblé 26 nations sur les 29 invitées. 17 des 19 pays riverains du golfe de Guinée étaient ainsi présents, accompagnés de neuf nations fortement investies dans la sécurisation de la région (Belgique, Brésil, Danemark, Espagne, États-Unis, France, Italie, Portugal, et Royaume-Uni). 50 unités de surface et neuf aéronefs ont participé aux différentes séquences. 25 observateurs et conseillers ont également été mobilisés au profit des centres des opérations maritimes à terre.

L'édition 2021, résolument ambitieuse, a permis de conduire 49 exercices adaptés aux enjeux de la région et caractérisés par un haut niveau de réalisme. Les thématiques ont abordé l'ensemble du spectre de la sécurité maritime : lutte contre la pêche illicite, piraterie, trafics illégaux, pollutions maritimes et enfin sauvetage en mer.

Dépassant le seul cadre tactique, ces exercices ont régulièrement impliqué des acteurs interministériels pour associer l'action judiciaire à l'action opérationnelle, ce qui témoigne du franchissement d'un cap dans le processus d'opérationnalisation de l'architecture de Yaoundé.

Enfin, cet exercice a également permis de valider le déploiement du système d'information opérationnel YARIS. Cet outil, développé au profit de l'architecture de Yaoundé par le projet européen GoGin, offre des services (cartographie, chat,

transfert de documents, etc.) qui facilitent la circulation de l'information et le partage d'une situation maritime commune. Son emploi durant GANO a largement contribué à l'amélioration de la coordination entre les différents centres opérationnels.

Cette semaine d'entraînement a été conclue par un *VIP Day* qui, comme tous les deux ans, était jumelé avec le symposium des chefs d'état-major des marines du golfe de Guinée. Organisés les 8 et 9 novembre à Pointe-Noire par les marines française et congolaise, ces deux événements ont accueilli plus d'une centaine de hautes autorités civiles et militaires.

Les rendez-vous majeurs tels que Grand African NEMO 2021 dynamisent le partenariat et la coordination entre les différents acteurs de la sécurité maritime dans le golfe de Guinée. Ils contribuent à apporter des réponses concrètes et efficaces à l'insécurité maritime.

[#NotreDéfense](#)

Participation du MINARM à l'édition nationale de la semaine européenne pour l'emploi des personnes en situation de handicap

Le ministère des Armées participe à la nouvelle édition nationale de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH), du 15 au 21 novembre. L'occasion de souligner son engagement en matière de recrutement et d'insertion des personnes en situation de handicap.

Pour l'année 2020, le ministère comptabilise 4 050 agents déclarés officiellement en tant que Bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE), dont environ 2 800 agents civils en situation de handicap proprement dite. Plus englobante, la catégorie BEO inclut notamment les anciens militaires devenus civils du ministère par la voie des emplois réservés, les militaires blessés, les victimes d'attentats, les enfants de harkis...

Ce nombre a vocation à augmenter. En effet, en début d'année prochaine, le ministère lancera son nouveau plan Handicap 2022-2024, le septième plan Handicap ministériel. Il prévoit le renforcement de la promotion de l'inclusion et de la non-discrimination, en fixant notamment un objectif d'atteindre à l'horizon 2024 un taux de 6 % de personnels en situation de handicap. Il s'agit en particulier d'intégrer davantage de personnels handicapés, notamment des étudiants de tous niveaux de diplômes, grâce aux recrutements par concours, sur contrat, via l'apprentissage, les stages ou les contrats armées-jeunesse. Une voie de recrutement spécifique permettra aux candidats handicapés d'être recrutés pour intégrer un corps de fonctionnaire sans avoir à passer un concours.

L'actuel plan Handicap et inclusion (2019-2021) s'est traduit par l'aménagement des postes de travail et l'organisation de temps de travail adaptés. Par ailleurs, ce plan a pérennisé l'engagement du ministère des Armées dans le *DuoDay*, événement national auquel le ministère participe depuis la première édition en 2018. Pendant une journée, un civil en recherche d'emploi ou de stage en situation de handicap, ou un militaire blessé engagé dans un dispositif de reconversion accompagne un personnel du ministère dans ses activités professionnelles. Cette journée d'échanges illustre l'ambition du ministère de sensibiliser son personnel au sujet du handicap en milieu professionnel. Pour l'édition 2021 qui se tient aujourd'hui même, plus de 120 duos participent pour le compte du ministère des Armées sur l'ensemble du territoire.

[#CohésionDéfense](#)

60 secondes défense

Cette semaine, le 60 secondes défense est consacré aux Galons de la BD

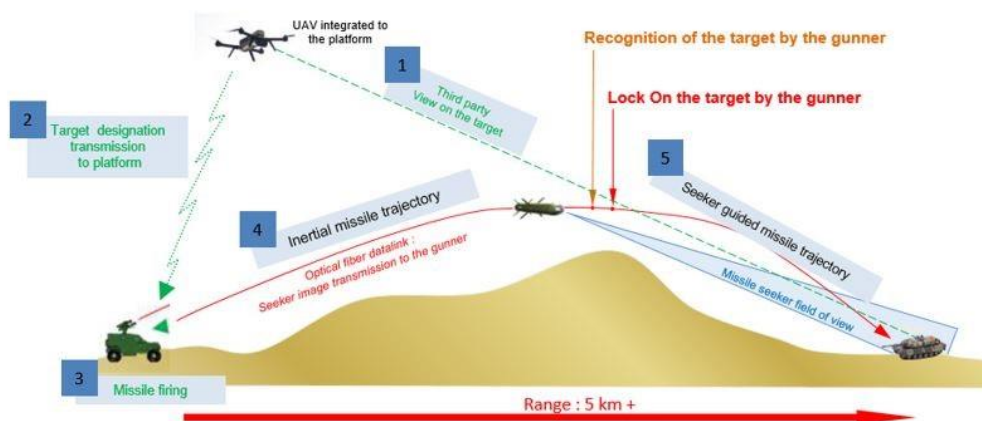


[#NotreDéfense](#)
[Retrouvez le 60 secondes défense ici](#)
[Retrouvez l'intégralité des 60 secondes défense ici](#)

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ARMEMENT

LYNKEUS : une étude européenne sur la capacité de tir au-delà de la vue directe

Le projet LYNKEUS a pour objet l'étude du tir, au-delà de la vue directe, d'un Missile antichar de moyenne portée (MMP) de 5^e génération, embarqué sur véhicule en coordination avec un drone d'observation. Il est réalisé dans le cadre du Programme européen de développement industriel dans le domaine de la Défense (PEDID) de la Commission européenne avec le soutien de la Belgique, de Chypre et de la France. L'idée est d'harmoniser les équipements dans différentes configurations et de répondre aux exigences d'autonomie et de souveraineté européenne.



Dans le cadre de LYNKEUS, les postes de combat du tireur et du pilote de drone seront intégrés dans un véhicule, sa tourelle adaptée, une liaison de données sécurisée entre le véhicule et le drone développée et les capteurs du drone améliorés. Grâce à ces adaptations et développements, le système MMP, qui permet déjà dans sa version débarquée de tirer au-delà de la vue directe à l'aide d'une désignation par un tiers (un drone ou un observateur extérieur au groupe de combat), permettra au groupe de combat embarqué dans un véhicule de tirer au-delà de la vue directe de manière autonome.

A terme, ce système fournira aux unités de combat et à leur appui-feu :

- Une meilleure efficacité, grâce au combat collaboratif,
- Une meilleure gestion des feux,
- Une meilleure protection des unités de combat en réduisant leur exposition aux tirs directs adverses,
- Une meilleure efficacité des tirs avec un court délai de réaction et une concentration des effets.

Fin 2021, des représentants de l'armée de Terre française, de la composante « terre » de la Défense belge et de la Garde nationale chypriote expérimenteront plusieurs scénarii opérationnels. Fin 2022, des démonstrations des technologies étudiées (simulateurs, désignation d'objectif par drone aérien et terrestre, décollage/atterrissage automatique d'un drone aérien depuis un démonstrateur de tourelle) auront lieu à Chypre ainsi que la réalisation de tirs réels de missiles MMP au-delà de la vue directe.

[#NotreDéfense](#)

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION

Première participation du ministère des Armées au Salon des maires

Pour la première fois, le ministère des Armées était présent au Salon des maires et des collectivités locales qui s'est ouvert le mardi 16 novembre à Paris.

Cette participation permet de rappeler le rôle majeur du ministère dans le développement des territoires et la diversité de ses domaines d'intervention en régions.

En effet, avec plus de 400 sites militaires répartis sur tout le territoire, le ministère fait partie du quotidien des Français et dynamise nos régions. Ainsi, la plus grande partie des effectifs (82%) est stationnée hors d'Ile-de-France. Sur les 100 départements métropolitains, 88 ont une présence militaire significative. Le ministère irrigue toutes les régions via son budget, en raison des paiements aux entreprises, de la masse salariale des agents et de ses dépenses de fonctionnement.

Plus concrètement, l'action du ministère dans les territoires s'articule autour de trois grands axes :

L'accompagnement régional.

En tant que premier acheteur public et premier utilisateur foncier de l'État, le ministère soutient l'économie locale et contribue à créer ou à maintenir des emplois dans les régions. 16 délégués régionaux de la Délégation à l'accompagnement régional (DAR) apportent un soutien aux acteurs des territoires dans le cadre, entre autres, des Contrats de redynamisation de sites de Défense - 64 CRSD menés à bien depuis 2019 - ou l'animation du plan *Action*

PME, qui regroupe toutes les mesures du ministère en faveur de la commande publique et des emplois locaux. En 2020, le montant des paiements du ministère aux PME et ETI s'est ainsi établi à 5,3 Mds€ (+ 3% par rapport à 2019) au profit de 26 000 PME et ETI. Par ailleurs, la réduction des délais de paiement aux PME s'est encore améliorée. Ces délais se sont établis en 2020 à 15 jours pour les PME et ETI (-3,5 jours par rapport à 2019) sachant que la loi impose 30 jours.

Une politique de reconversion en adéquation avec les attentes des collectivités.

Avec Défense mobilité, le ministère propose un vivier de compétences rares mis à disposition des collectivités. Le service est en effet chargé de la transition professionnelle des militaires (en fonction, blessés ou anciens militaires), de leurs conjoints ou des civils. Présent au cœur des territoires grâce à son maillage territorial très dense (80 implantations en métropole et outre-mer), Défense mobilité est au service des collectivités territoriales pour les accompagner dans leurs recrutements en leur présentant des candidats dont le projet professionnel est en adéquation avec les compétences qu'elles recherchent.

Une politique jeunesse résolument ancrée dans les territoires.

Partout en France, le ministère des Armées propose aux jeunes des dispositifs leur permettant de découvrir l'univers de la défense ainsi que des solutions concrètes pour effectuer leurs premiers pas professionnels. Engagé dans le programme #1jeune1solution, lancé dans le cadre du plan de relance, il favorise l'insertion professionnelle des jeunes grâce notamment :

- Aux nombreuses opportunités de réaliser un stage, un apprentissage ou une mission de service civique au sein des armées, directions et services ;
- À la possibilité de participer à des programmes alliant sport, travail de mémoire et citoyenneté, comme *Aux sports jeunes citoyens* ! ;
- Au fait d'intégrer le Service militaire volontaire, véritable tremplin professionnel qui fait l'objet du focus thématique du point presse de ce jour.

[#CohésionDéfense](#)

ARMÉE DE TERRE

Exercice *HULL* 2021

Conduit par le Régiment de marche du Tchad (RMT), l'exercice *Hull* 2021 a eu lieu du 5 au 12 novembre 2021. Près de 600 militaires ont été déployés dans la plaine d'Alsace.



Interarmes et interarmées, cet entraînement centré sur l'engagement majeur a impliqué aux côtés des marsouins du RMT, le 501^e Régiment de chars de combat (501^e RCC, Mourmelon-le-Grand), le 40^e Régiment d'artillerie (40^e RA, Suippes), le 25^e Régiment de génie de l'air (25^e RGA, Istres), le 1^{er} Régiment d'hélicoptères de combat (1^{er} RHC, Phalsbourg), les Bases aériennes 123 (BA123, Orléans-Bricy) et 133 (BA133, Nancy-Ochey). *Hull* 2021 a également mobilisé des capacités diverses et complémentaires telles que des Véhicules blindés de combat d'infanterie (VBCI), des Véhicules blindés légers (VBL), le Système d'information de combat Scorpion (SICS), des hélicoptères NH90, Gazelle et Tigre, ou encore un A400M de l'armée de l'Air et de l'Espace.

L'exercice a consisté en une mission reconnaissance offensive, en terrain civil, face à un ennemi symétrique, organisé, équipé et entraîné. Cet entraînement d'envergure s'inscrivait dans le cadre de la transformation Scorpion et du durcissement de la préparation opérationnelle des forces terrestres afin de faire face, comme l'a exposé le chef de l'état-major de l'armée de Terre dans sa Vision stratégique, à des engagements opérationnels toujours plus exigeants. L'entraînement au combat de haute intensité face à un adversaire sous blindage et l'appropriation des matériels Scorpion en terrain libre ont donc été les objectifs majeurs de cet exercice.



[#NotreDéfense](#)

Arrivée des drones *Parrot* dans l'armée de Terre

La livraison du premier lot constitué de 77 systèmes de micro-drones collectif *Parrot Anafi* (système GYLFI - nom d'une chouette légendaire, personnage du livre *Les Gardiens de Ga'hoole*) a débuté dans l'armée de Terre.

Ces drones sont adaptés au besoin de protection de toutes les fonctions opérationnelles, pour les unités de contact, d'appui et même de soutien. Utilisés par les sections et les compagnies, les micro-drones Parrot seront largement diffusés et employés dans des missions de surveillance des bases ou des unités sur le terrain, d'escorte de convoi, de recherche de menaces lors des opérations, etc.

Grâce à leur autonomie de 32 minutes, leur portée de 4 kilomètres et la précision des capteurs (caméra jour au zoom X32 et caméra infra-rouge), ils renforcent les capacités de toutes les unités en opération.

Dès les premiers utilisateurs formés et entraînés, les drones seront projetés en opération extérieure début 2022.

MARINE NATIONALE

Fin du conclave des chefs d'état-major des marines du symposium naval de l'océan Indien (*Indian Ocean Naval Symposium – IONS*)

Le conclave des chefs d'état-major des marines du symposium naval de l'océan Indien s'est tenu du 15 au 16 novembre à Paris. Il a réuni les chefs d'état-major des marines représentées afin de prendre les décisions d'orientation des travaux de l'IONS pour les prochaines années.

Les échanges ont porté sur quatre thématiques : sécurité maritime, partage de l'information maritime et interopérabilité, assistance aux populations frappées par une catastrophe naturelle (acronyme HADR pour *Humanitarian assistance and disaster relief*) et sécurité environnementale. Il a fait suite à la 7^{ème} édition de ce symposium naval qui s'est tenue du 28 juin au 1er juillet 2021 sur l'île de La Réunion.

A l'issue de ce conclave, les résolutions suivantes ont été adoptées : la présidence de l'IONS sera prise par la Thaïlande en 2023, puis par l'Inde en 2025 ; le Pakistan a été approuvé en tant que nouveau membre du groupe de travail permanent HADR ; et deux exercices vont être prochainement organisés.

Le premier de ces exercices sera dirigé par l'Iran avec pour thème la sécurité maritime et se tiendra fin 2021 / début 2022. Le second, « IMEX », sera organisé conjointement par l'Inde et la France, fin mars 2022, au large de la côte ouest de l'Inde pour que les marines des membres d'IONS s'entraînent aux missions HADR. Ces deux exercices permettront de tester à la mer des documents tactiques préparés par les groupes de travail IONS. Des échanges de jeunes officiers entre les pays riverains seront favorisés afin d'accroître l'interopérabilité entre les marines d'IONS. La sécurité environnementale a été rajoutée aux sujets des groupes de travail.

Le conclave a par ailleurs fixé, pour les prochaines années, un programme de travail qui débouchera, à court terme, sur de nouvelles réalisations ou coopérations du forum.



[#NotreDéfense](#)

ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

Poursuite de la modernisation de la flotte de transport stratégique et de ravitaillement

Le 9 novembre 2021, les deux derniers Airbus A310 (F-RADB et F-RADC) de l'armée de l'Air et de l'Espace (AAE) ont été vendus pour pièces. Ces appareils étaient en service au sein de l'AAE respectivement depuis 1993 et 2001.

Exploités au sein de l'Escadron de transport (ET) 3/60 Estérel, ils avaient pour mission le transport, dit « stratégique », de fret et de passagers à longue distance. Ces A310 ont été de tous les théâtres d'opérations (relève des militaires en OPEX, acheminement de fret humanitaire suite à des catastrophes naturelles, évacuation de ressortissants, rapatriement de blessés légers, etc.). Un premier appareil (F-RADA) avait déjà été retiré du service en décembre 2019.

Cette vente s'est tenue dans le cadre de l'uniformisation des flottes de transport stratégique et de ravitaillement en vol par un seul type d'appareil, l'A330 MRTT (*Multi Role Tanker Transport*) Phénix. Dans le cadre du volet militaire du plan de soutien à l'aéronautique, la ministre des Armées, Florence Parly a annoncé en juin 2020 la commande anticipée de trois A330-200, destinés à accélérer le retrait des deux A340 et des deux A310 arrivant en fin de potentiel. Le contrat, notifié par la Direction générale de l'armement (DGA) à Airbus fin août 2020, prévoyait l'acquisition de deux avions d'occasion disposant d'un très bon potentiel technique et d'un avion neuf. Ces trois appareils seront ultérieurement convertis en A330 Phénix, pour achever le renouvellement de la flotte de ravitailleurs, fixée à quinze avions.

Les deux premiers A330-200 sont exploités à partir de l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle depuis novembre 2020 et ont remplacé les deux A340 de l'ET 3/60 Estérel, déjà retirés du service. Le troisième avion, qui sortira de la chaîne de production d'Airbus à Toulouse, sera livré mi-2022. Ces trois aéronefs ont vocation à reprendre les missions logistiques effectuées par les A340 et les A310.



© Alain Courtillot / armée de l'Air et de l'Espace

L'A310 a été mis à l'honneur une dernière fois le 16 novembre sur la base aérienne d'Istres dans le cadre d'une cérémonie des Forces aériennes stratégiques (FAS), marquant symboliquement le passage de témoin entre A310 et A330 Phénix. Depuis le 1^{er} septembre 2021, par le rattachement de l'ET 3/60 Estérel, l'ensemble des capacités de transport stratégique et de ravitaillement en vol est placé sous le commandement des FAS. Cet escadron, conjointement avec l'escadron de ravitaillement en vol et de transport stratégique 1/31 « Bretagne », mettra en œuvre les A330 Phénix de l'AAE pour les missions de dissuasion, projection de puissance, convoyage d'avions d'armes et transport logistique.

[#NotreDéfense](#)

POINT DE SITUATION DES OPÉRATIONS

Retrouvez le point de situation hebdomadaire des opérations [ici](#)

ÉVÈNEMENTS À VENIR

- Du **9 au 24 novembre** : 2^e session du challenge cybersécurité DGA « **DG'hAck** » www.dghack.fr.
- **21 novembre** : diffusion du JDEF sur LCP à 19h30. Lien vers le teaser [ici](#)
- **25 - 27 novembre** : 3^e édition du Forum innovation défense (FID) à l'Espace Champerret - Paris. Elle réunira tous les acteurs ministériels et leurs partenaires externes autour d'innovations soutenues par le ministère des Armées. Lien [ici](#).
- **La Fabrique défense 2021**, sous le thème de la Défense, de la Jeunesse et de l'Europe, se tiendra à :
 - Lille le 18 novembre ;
 - Toulouse le 20 novembre ;
 - Blagnac le 23 novembre (avec visite de site, de bancs d'essais et de simulation de vol) ;
 - Lyon du 6 au 10 décembre.

La Fabrique Défense est un concept unique et innovant. Adressé à la jeunesse, il rassemble l'ensemble de l'écosystème défense : ministère des Armées, partenaires institutionnels, entreprises civiles et de la défense, think tanks, associations, universités

Contact Presse Opérations et CEMA : 09 88 68 28 65 / 28 66 - cab-cema-com.relation-presse.fct@def.gouv.fr



Produit par la Délégation à l'information et à la communication de la Défense (DICoD)

Directrice de la publication : Yasmine-Eva Farès-Emery

Rédacteur en chef : CF Stanislas Gentien

Rédacteurs : CNE Brice Mautaint, Sarah Pineau, Pierre-Antoine Roger

Contacts Presse : 09 88 67 33 33 ou media@dicod.fr

Retrouvez-nous sur : www.defense.gouv.fr/salle-de-presse

